

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2012-2013)  
LE 15 JANVIER 2013**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 15 JANVIER 2013 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18) (Téléconférence)  
Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Solange Couture Dubé (14)  
Linda Crevier (15) / Arrivée à 19h40  
Josyane Desjardins (16)  
Suzanne Gaudette (8)  
Margot Pagé (17)  
Diane Soucy (4)  
Françoise Théoret (5)  
Suzanne Tremblay (6)  
Chantal Veilleux (9)  
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)  
Guy-Paul Beauchemin (22)  
Jean-Pierre Bélair (23)  
Stéphane Bessette (1)  
Claude Deschênes (13)  
André Dugas (11)  
Marcel Gélinas (3)  
Alain Lemieux (21)  
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

**Le commissaire représentant du comité de parents**

M. Richard Pilote, niveau primaire

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Louise Beaupré, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

### **ÉTAIENT ABSENTS**

MM. Luc-Pierre Laferrière (19), Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souhaite la bienvenue à Madame Hélène Renaud, membre du conseil exécutif de l'Association des professeurs de Lignery (APL), à Monsieur Stéphane Brault, directeur de l'école des Timoniers et à Madame Nathalie Bérubé, directrice de l'école de la Magdeleine.

### **03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

#### **Madame Marie-Claude Hamelin, parent d'élèves**

Madame Marie-Claude Hamelin, mère de trois enfants, s'adresse au conseil des commissaires et veut savoir quel est le plan d'action pour les enfants de la Ville de Châteauguay et plus précisément ceux de l'école Laberge.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, répond à la question posée.

Madame Linda Crevier, commissaire, prend son siège à 19 h 40.

Madame Suzanne Tremblay, commissaire, dépose une lettre des enseignants de l'école Saint-René pour dépôt au conseil des commissaires.

**C.C.-3481-01-13**

### **04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

### **05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

### **06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2012

06.02 Ajout d'espace / Plan d'organisation scolaire 2013-2014 / Évolution du réseau

06.02.01 Secteur ouest – Châteauguay / Transfert d'élèves

06.02.02 École Saint-Marc / Transfert d'élèves

06.03 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2016 / Liste des établissements 2013-2014 – Actes d'établissement 2013-2014 – Document de consultation

06.04 Code d'éthique et de déontologie du commissaire – Nomination de la personne responsable

06.05 Demande de révision de décision / Demande d'expulsion  
**(Retiré)**

06.05 Suivi de la rencontre du 12 décembre 2012 / Projet de loi n° 56 **(Ajout)**

### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

12.01 Critères d'inscription 2013-2014 – Adoption

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

14.01 Coups de coeur

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

18.01 Forces AVENIR – Lauréat de la semaine - Invitation

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**Période de questions du public**

**Accès à la voie réservée sur le pont Champlain.**

En suivi.

**Madame Céline Lévesque pour son fils.**

En suivi.

**1. Désignation d'un mandat pour achats regroupés**

En suivi.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

C.C.-3482-01-13

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2012**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2012.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2012 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**06.02 AJOUT D'ESPACE / PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2013-2014 / ÉVOLUTION DU RÉSEAU**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

**06.02.01 SECTEUR OUEST – CHÂTEAUGUAY / TRANSFERT D'ÉLÈVES**

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle de certains secteurs géographiques, notamment, de la Ville de Châteauguay ainsi que des prévisions de clientèle de 2012-2013 à 2016-2017;

CONSIDÉRANT l'attente de la réponse du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour la construction d'une école dans le secteur de Châteauguay (voir résolution numéro C.C.-3452-11-12);

CONSIDÉRANT l'obligation de planifier, d'ici là, la répartition des élèves dans le cadre de l'organisation scolaire en vue de leur assurer, dans la mesure du possible, une place dans les écoles de la Ville de Châteauguay en fonction du respect des capacités d'accueil de celles-ci;

CONSIDÉRANT notre souci de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT ce qui précède, l'obligation de procéder, temporairement, à un déplacement de groupes d'élèves des écoles primaires Gérin-Lajoie, Saint-Jean-Baptiste et Laberge;

CONSIDÉRANT également ce qui précède, une relocalisation du groupe adapté, dans le but de lui offrir de la stabilité à long terme, sera nécessaire;

CONSIDÉRANT les résultats à la suite de la période de consultation qui a eu lieu du 14 novembre 2012 au 7 janvier 2013, auprès des conseils d'établissement des écoles Gérin-Lajoie, des Trois-Sources, Saint-Jean-Baptiste, Laberge, Saint-Jude et Gabrielle-Roy, tel que déposé sous la cote 06.02.01b;

CONSIDÉRANT les travaux de la séance plénière du conseil des commissaires du 8 janvier 2013.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter l'ensemble des déplacements des groupes d'élèves provenant des écoles Gérin-Lajoie, Saint-Jean-Baptiste et Laberge, tel que déposé sous la cote 06.02.01c.

De demander aux écoles qui accueillent les nouveaux groupes d'élèves de mettre en place un processus d'accueil

et une organisation facilitant la transition dans un nouveau milieu scolaire.

**C.C.-3483-01-13 R**

#### **AMENDEMENT**

Monsieur Éric Allard, commissaire, fait un amendement à l'effet que les élèves du préscolaire de l'école Gérin-Lajoie soient transférés au lieu des élèves de 6<sup>e</sup> année.

Monsieur Éric Allard, commissaire, demande le vote sur l'amendement qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 4 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 18 commissaires

#### **REJETÉ À LA MAJORITÉ**

**C.C.-3484-01-13**

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

Madame Suzanne Gaudette, commissaire, demande le vote sur la proposition principale qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 20 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**C.C.-3485-01-13**

#### **06.02.02 ÉCOLE SAINT-MARC / TRANSFERT D'ÉLÈVES**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire;

CONSIDÉRANT l'avis du conseil d'établissement de l'école Saint-Marc lors de la période de consultation qui s'est déroulée à l'automne 2009;

CONSIDÉRANT l'orientation de la commission scolaire au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 8 janvier 2013.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

d'adopter les orientations suivantes pour application à compter de 2013-2014 et pour les années subséquentes, et ce, jusqu'à ce que la capacité d'accueil de l'école Jean-Leman le permette :

- que l'école Saint-Marc accueille un maximum de vingt-deux (22) groupes d'élèves du préscolaire et du primaire;
- advenant que le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil de l'école, qu'un groupe du préscolaire ou du primaire de l'école Saint-Marc soit transféré à l'école Jean-Leman;

- advenant que le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil de plus d'un groupe, d'adopter, en tout ou en partie selon les besoins de l'organisation, les bassins géographiques des écoles Jean-Leman et Saint-Marc, tels que déposés sous la cote 06.02.02b.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 06.03 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2013-2016 / LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2013-2014 – ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2013-2014 – DOCUMENT DE CONSULTATION

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, présente le dossier.

Une question est soulevée concernant l'acte d'établissement de l'École de formation professionnelle de Châteauguay, à savoir : quel cours était offert au Point de service – Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac à Salaberry-de-Valleyfield? Un suivi sera fait.

C.C.-3486-01-13

#### 06.04 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE – NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

CONSIDÉRANT l'article 175.1, alinéa 5 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adopté le 15 avril 2008 par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'article 8.1 du code d'éthique et de déontologie du commissaire en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries spécifiant que le mandat est d'une durée de cinq (5) ans et qu'il peut être renouvelé;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires renouvellent le mandat de **M<sup>e</sup> Isabelle Roy** à titre de personne responsable de l'éthique et de la déontologie du commissaire pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 31 mai 2018.

Et que la rémunération soit la même qu'au dernier mandat, soit de cent vingt-cinq dollars (125,00 \$) l'heure.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 06.05 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 12 DÉCEMBRE 2012 / PROJET DE LOI N° 56

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

Le 19 février 2013 aura lieu la première rencontre du « Comité d'action pour le projet de loi n° 56 ».

Madame Suzanne Tremblay, commissaire, est intéressée à participer à ce comité.

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

C.C.-3487-01-13

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**12.01 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2013-2014 – ADOPTION**

Monsieur Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le projet de Règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année scolaire 2013-2014, pour le secteur des jeunes, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique;

Que copie des critères d'inscription soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**14.01 COUPS DE CŒUR**

**COUPS DE CŒUR DE MADAME SUZANNE GAUDETTE, COMMISSAIRE**

Pour l'organisation de la soirée du 12 décembre 2012 à l'école de la Magdeleine qui portait sur le projet de loi n° 56 et pour les élèves de la troupe de théâtre de l'école Louis-Philippe-Paré. Bravo!

**COUP DE CŒUR DE MADAME CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, COMMISSAIRE**

Pour l'assemblée générale des élèves de l'école Pierre-Bédard dans le cadre de la Caisse scolaire des Moissons qui a été soulignée.

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Richard Pilote, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire, remercie les membres du conseil des commissaires pour leur considération dans le dossier de l'évolution du réseau pour le secteur de Châteauguay.

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**PRÉSIDENTE**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, commente les sujets suivants :

- ❖ Rencontre avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 25 janvier 2013.
- ❖ Rencontre avec les députés la semaine suivante.

**DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, commente les sujets suivants :

- ❖ Prochaine séance plénière qui aura lieu le 5 février 2013 et qui comportera beaucoup de dossiers.
- ❖ Sujet 18.01 : Gala Forces AVENIR qui aura lieu le 31 mai 2013.

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**18.01 FORCES AVENIR – LAURÉAT DE LA SEMAINE - INVITATION**

**C.C.-3488-01-13**

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 55,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,  
que la présente séance ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Présidence de la séance

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

1310 015  
D:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2012-2013\6. 15 janvier 2013 - 1310-015.doc